



SARL LA CAVERIE

Le Marché du Vin

0 rue du paradis impasse des jardins de la risle
61300 L'AIGLE

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/04/2024 au 31/03/2025



24 Route de Paris Le Bois Aulard

61301 LAIGLE
Tél : 02.33.84.24.24
E.mail : laigle@fiteco.com

Siren : 335040309

SOMMAIRE

<i>Attestation de présentation</i>	2
ÉTATS FINANCIERS	3
<i>Bilan Actif</i>	4
<i>Bilan Passif</i>	5
<i>Compte de Résultat</i>	6
<i>Compte de Résultat (suite)</i>	7
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	8
<i>Tableau emplois ressources</i>	9
ANNEXE	10
<i>Préambule</i>	11
<i>Principes comptables généraux</i>	12
<i>Règles et méthodes comptables</i>	13
<i>Notes sur le bilan actif</i>	14
<i>Notes sur le bilan actif (suite)</i>	15
<i>Notes sur le bilan passif</i>	16
<i>Éléments concernant les entreprises liées</i>	18
DÉTAIL DU BILAN	19
<i>Détail de l'actif immobilisé</i>	20
<i>Détail de l'actif circulant</i>	21
<i>Détail des capitaux propres</i>	22
<i>Détail des provisions pour risques et charges</i>	23
<i>Détail des dettes</i>	24
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	25
<i>Détail du compte de résultat</i>	26
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	28
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	29
DOCUMENTS FISCAUX	30
<i>Liasse fiscale</i>	31

Attestation de présentation

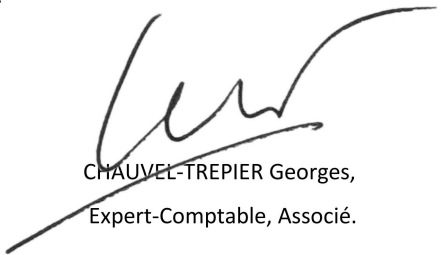
En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL LA CAVERIE pour l'exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	149 109,17 Euros.
Chiffre d'affaires	386 669,83 Euros.
Résultat net comptable	-1 504,02 Euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A L'Aigle, le 23/07/2025.



CHAUVEL-TREPIER Georges,
Expert-Comptable, Associé.

ÉTATS FINANCIERS

Bilan Actif

	31/03/2025			31/03/2024
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 182,21	2 292,24	889,97	1 403,73
Autres	18 705,10	9 939,03	8 766,07	10 581,80
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	808,06		808,06	805,00
Prêts				
Autres	1 250,00		1 250,00	1 250,00
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	23 945,37	12 231,27	11 714,10	14 040,53
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	45 055,79		45 055,79	51 728,46
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	270,00		270,00	284,00
Autres créances	87 758,43		87 758,43	85 833,93
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	593,82		593,82	11 334,27
Charges constatées d'avance (3)	3 717,03		3 717,03	6 292,72
ACTIF CIRCULANT (II)	137 395,07		137 395,07	155 473,38
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	161 340,44	12 231,27	149 109,17	169 513,91
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

31/03/2025	31/03/2024
Net	Net

CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :)	7 622,45	7 622,45
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	762,25	762,25
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	22 092,99	26 678,46
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 504,02	-4 585,47
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	28 973,67	30 477,69
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 698,12	45 060,59
Emprunts et dettes financières divers	27 404,22	12 418,41
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 605,50	72 440,49
Dettes fiscales et sociales	4 427,66	9 116,73
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	120 135,50	139 036,22
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	149 109,17	169 513,91
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	9 012,87	293,80
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/03/2025			31/03/2024
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	386 669,83		386 669,83	448 657,90
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffres d'affaires nets	386 669,83		386 669,83	448 657,90
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			65,79	9,21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			386 735,62	448 667,11
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			265 848,71	304 624,15
Variation de stock			6 672,67	24 010,09
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 183,98	2 525,02
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			64 068,50	63 564,98
Impôts, taxes et versements assimilés			2 891,91	3 701,34
Salaires et traitements			36 611,09	42 219,62
Charges sociales			12 335,35	13 506,44
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 329,49	1 978,05
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			11,95	0,16
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			391 953,65	456 129,85
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-5 218,03	-7 462,74
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			4 664,88	4 421,66
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			3,65	2,48
Autres intérêts et produits assimilés (3)			0,28	0,14
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			4 668,81	4 424,28
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			954,80	962,01
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			954,80	962,01
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			3 714,01	3 462,27
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-1 504,02	-4 000,47

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2025	31/03/2024
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		585,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		585,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		-585,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	391 404,43	453 091,39
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	392 908,45	457 676,86
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-1 504,02	-4 585,47
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	4 857,00	4 857,00
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

	31/03/2025	31/03/2024	Variation	%
Ventes de marchandises	386 670	448 658	- 61 988	-13,82
- Coût direct d'achat	265 849	304 624	- 38 775	-12,73
+/- Variation du stock de marchandises	6 673	24 010	- 17 337	-72,21
Marge commerciale (I)	114 148	120 024	- 5 876	-4,90
Taux de marge commerciale	29,52 %	26,75 %		
+ Production vendue				
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice				
- Matières premières et approvisionnements consommés	1 184	2 525	- 1 341	-53,11
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	-1 184	-2 525	1 341	53,11
Taux de marge brute sur production	%	%		
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	112 964	117 499	- 4 535	-3,86
Taux de marge brute globale	29,21 %	26,19 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	64 068	63 565	503	0,79
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	48 896	53 934	- 5 038	-9,34
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	12,65 %	12,02 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 892	3 701	- 809	-21,86
- Salaires et traitements	36 611	42 220	- 5 609	-13,29
- Charges sociales	12 335	13 506	- 1 171	-8,67
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-2 942	-5 494	2 552	46,45
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-0,76 %	-1,22 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 329	1 978	351	17,75
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	66	9	57	633,33
- Autres charges de gestion courante	12	0	12	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation				
RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	-5 218	-7 463	2 245	30,08
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-1,35 %	-1,66 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations	4 665	4 422	243	5,50
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances	4	2	2	100,00
+ Autres intérêts et produits assimilés	0	0		
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	955	962	- 7	-0,73
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-1 504	-4 000	2 496	62,40
Résultat courant / chiffre d'affaires	-0,39 %	-0,89 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		585	- 585	-100
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-585	585	-100
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT NET COMPTABLE	-1 504	-4 585	3 081	67,20
Résultat net / chiffre d'affaires	-0,39 %	-1,02 %		

Tableau emplois ressources

	N	N-1
Résultat net comptable	-1 504	-4 585
+ Dotations aux amortissements et aux prov. (hors dépréc. stocks & créances)	2 329	1 978
- Reprises sur amortissements et prov. (hors rep. sur stocks & créances)		
+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Quote-part des subventions d'invest. virée au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	825	-2 607
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Réductions d'immobilisations financières (prêts, dépôts et cautionnements)		
Augmentation des capitaux propres :		
Augmentation de capital ou apports	14 986	37
Augmentation des autres capitaux propres (subventions)		
Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES RESSOURCES	15 811	-2 570
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	3	4 341
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres (y compris retrait C/C)		
Dividendes		
Remboursements des dettes financières	16 074	12 303
TOTAL DES EMPLOIS	16 078	16 644
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-266	-19 214

	N	N-1	Variations
Stocks et en cours nets	45 056	51 728	-6 673
+ Avances et acomptes versés sur commandes			
+ Créances clients nettes et comptes rattachés	279	284	-5
+ Effets escomptés non échus			
+ Autres créances d'exploitation et charges const. d'avance	91 466	92 127	-661
- Avances et acomptes reçus sur commandes			
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 606	72 440	-21 835
- Autres dettes et produits constatés d'avance	13 457	9 434	4 023
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	72 739	62 265	10 474
Disponibilités et VMP	594	11 334	-10 740
- Concours bancaires et soldes créditeurs de banques			
- Effets escomptés non échus			
TRESORERIE	594	11 334	-10 740
FONDS DE ROULEMENT	73 333	73 599	-266

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/03/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 149 109,17 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 504,02 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/07/2025 par le dirigeant.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				21 887
Immobilisations corporelles	21 887			
Immobilisations financières	2 055	3		2 058
TOTAL	23 942	3		23 945

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 902	2 329		12 231
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	9 902	2 329		12 231

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel outillage	3 182	2 292	890	de 3 à 5 ans
A.a.i magasin	14 639	6 223	8 416	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	3 408	3 408	0	de 2 à 4 ans
Materiel de bureau et informat	658	309	350	de 4 à 5 ans
TOTAL	21 887	12 231	9 656	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 250		1 250
Actif circulant et charges d'avance	91 745	91 745	
TOTAL	92 995	91 745	1 250

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	4 665
TOTAL	4 665

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,25	7 622
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	15,24	7 620

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	37 698	25 344	12 354	
Dettes financières diverses	27 404	27 404		
Fournisseurs	50 606	50 606		
Dettes fiscales et sociales	4 428	4 428		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	120 136	107 782	12 354	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	312
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	3 600
Dettes fiscales et sociales	2 234
Autres dettes	
TOTAL	6 147

Autres informations

Intégration fiscale

Identité de la Sté mère intégrant les résultats des filiales : Sarl MAG VINI

Identité des filiales intégrées fiscalement : SARL LA CAVERIE

Les charges sociales du gérant

- Application du prorata sur régularisation des charges sociales TNS
- Les charges sociales TNS du gérant sont constatées en charges

Engagement retraite

Compte tenu de son caractère non significatif, le montant des engagements retraite de l'entreprise vis à vis de son personnel n'a pas été évalué.

Éléments concernant les entreprises liées

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Sté a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	79 014	MAG VINI
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

DÉTAIL DU BILAN

Détail de l'actif immobilisé

	31/03/2025	31/03/2024	Variation
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Recherche et développement			
Concessions, brevets, droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immo. incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillage	889,97	1 403,73	- 514
Matériel outillage	3 182,21	3 182,21	
Amort matériel outillage	-2 292,24	-1 778,48	- 514
Autres immobilisations corporelles	8 766,07	10 581,80	- 1 816
A.a.i magasin	14 639,20	14 639,20	
Matériel de transport	3 407,65	3 407,65	
Matériel de bureau et informat	658,25	658,25	
Amort a.a.i magasin	-6 222,83	-4 571,66	- 1 651
Amort matériel transport	-3 407,65	-3 407,65	
Amort matériel bureau	-308,55	-143,99	- 165
Immobilisations en cours			
Avances & acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations mise en équivalence			
Autres Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés	808,06	805,00	3
Parts sociales crca	808,06	805,00	3
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 250,00	1 250,00	
Dépôt de garantie	1 250,00	1 250,00	
TOTAL (I)	11 714,10	14 040,53	- 2 326

Détail de l'actif circulant

	31/03/2025	31/03/2024	Variation
STOCKS			
Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	45 055,79	51 728,46	- 6 673
Stocks de marchandises	45 055,79	51 728,46	- 6 673
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES			
CLIENTS ET DIVERS			
Créances Clients et comptes rattachés	270,00	284,00	- 14
Clients	270,00	284,00	- 14
AUTRES CRÉANCES			
Fournisseurs débiteurs	9,47		9
Fournisseurs facture	9,47		9
Personnel			
Organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 184,16	1 522,41	1 662
Tva sur autres biens et servic	612,11	724,06	- 112
Credit de tva a reporter	743,00	48,00	695
Tva a regulariser	1 229,00	306,95	922
Tva sur factures non parvenues	600,05	443,40	157
Autres	84 564,80	84 311,52	253
Emballages à rendre	885,60	1 297,20	- 412
Magvini	79 014,32	78 592,66	422
Interets courus compte associés	4 664,88	4 421,66	243
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ NON VERSÉ			
TRÉSORERIE ET DIVERS			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de Trésorerie			
Disponibilités	593,82	11 334,27	- 10 740
Banque		10 184,63	- 10 185
Banque excédent pro crca 922773	15,15	14,87	
Caisse siege social	578,67	1 134,77	- 556
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 717,03	6 292,72	- 2 576
TOTAL (II)	137 395,07	155 473,38	- 18 078
CHARGES À RÉPARTIR (II)			
PRIMES DE RBT DES OBLIGATIONS (IV)			
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)			
TOTAL ACTIF (0 à V)	149 109,17	169 513,91	- 20 405

Détail des capitaux propres

	31/03/2025	31/03/2024	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé :)	7 622,45	7 622,45	
Capital social	7 622,45	7 622,45	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	762,25	762,25	
Reserve legale	762,25	762,25	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	22 092,99	26 678,46	- 4 585
Report à Nouveau créditeur	22 092,99	26 678,46	- 4 585
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 504,02	-4 585,47	3 081
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	28 973,67	30 477,69	- 1 504
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			

Détail des provisions pour risques et charges

	31/03/2025	31/03/2024	Variation
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			

Détail des dettes

	31/03/2025	31/03/2024	Variation
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts	28 685,25	44 766,79	- 16 082
Emprunt pge 578447	9 555,45	18 325,30	- 8 770
Emprunt crca n°495731	19 113,56	26 418,20	- 7 305
Interets courus sur emprunts	16,24	23,29	- 7
Découverts, concours bancaires	9 012,87	293,80	8 719
Banque	8 716,67		8 717
Interets courus	296,20	293,80	2
Divers			
Associés	27 404,22	12 418,41	14 986
C/c mr buffard	27 404,22	12 418,41	14 986
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR CDES FOURNISSEURS			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 605,50	72 440,49	- 21 835
Fournisseurs facture	47 005,20	69 780,09	- 22 775
Fournisseurs fact non parvenue	3 600,30	2 660,40	940
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
Personnel	3 195,57	3 762,70	- 567
Personnel remunerations dues	1 429,57	1 175,70	254
Provisions de congés à payer	1 766,00	2 587,00	- 821
Organismes sociaux	1 066,09	5 188,03	- 4 122
Côtitations urssaf	394,00	361,00	33
Cotisations isica	255,36	408,90	- 154
Ag2r retraite arrco (00896447)	79,28	71,51	8
Opco	35,01	34,82	
Organismes sociaux autres char	302,44	4 311,80	- 4 009
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	166,00	166,00	
Autres charges à payer	166,00	166,00	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL (IV)	120 135,50	139 036,22	- 18 901
ÉCART DE CONVERSION PASSIF			
TOTAL PASSIF (I à V)	149 109,17	169 513,91	- 20 405

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

Détail du compte de résultat

	31/03/2025	31/03/2024	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	386 669,83	448 657,90	- 61 988	-13,82
Ventes vrac	40 604,57	45 364,01	- 4 759	-10,49
Ventes champagnes bouteilles	220 843,65	277 067,63	- 56 224	-20,29
Ventes alcools	76 596,36	66 476,18	10 120	15,22
Ventes brasserie 5,50%	2 817,51	2 130,42	687	32,25
Ventes brasserie 20 %	39 080,79	44 085,22	- 5 004	-11,35
Ventes caves bieres	6 726,95	13 534,44	- 6 807	-50,30
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffres d'affaires nets	386 669,83	448 657,90	- 61 988	-13,82
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçue				
Reprises sur amort.et prov., transferts de charges				
Autres produits	65,79	9,21	57	614,33
Différence règlements	65,79	9,21	57	614,33
Total des produits d'exploitation	386 735,62	448 667,11	- 61 931	-13,80
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	265 848,71	304 624,15	- 38 775	-12,73
Achats vrac	28 987,15	30 870,17	- 1 883	-6,10
Achats divers	1 332,58	4 831,56	- 3 499	-72,42
Achats épicerie 5.5%	1 862,95		1 863	N/S
Achats épicerie 20%	182,60		183	N/S
Achats brasserie 20%	44 005,00	52 750,03	- 8 745	-16,58
Achats alcools	39 645,34	43 558,90	- 3 914	-8,98
Achats bouteilles	96 128,21	112 175,13	- 16 047	-14,31
Achats brasserie 5,50%	2 383,72	3 255,08	- 871	-26,77
Achats champagne	51 321,16	57 183,28	- 5 862	-10,25
Variation de stock (marchandises)	6 672,67	24 010,09	- 17 337	-72,21
Variation stocks de marchandis	6 672,67	24 010,09	- 17 337	-72,21
Achats de matières premières et autres approv.	1 183,98	2 525,02	- 1 341	-53,11
Emballages	1 183,98	2 525,02	- 1 341	-53,11
Variation de stock matières premières et approv.				
Autres achats et charges externes	64 068,50	63 564,98	504	0,79
Eau	238,95	363,85	- 125	-34,33
Gaz et granulé bois	171,50	102,90	69	66,67
Electricite	1 321,19	1 185,92	135	11,41
Petit outillage	53,02	427,74	- 375	-87,60
Achats de carburants,lubrifiants	1 598,07	1 513,32	85	5,60
Fourn.administratives	1 092,73	723,82	369	50,97
Credit bail transporter	4 857,00	4 857,00		0,00
Location t p e	288,28	270,37	18	6,62
Location magasin	16 706,52	17 143,76	- 437	-2,55
Location caisse locam	1 733,33	1 734,33	- 1	-0,06
Charges locatives et de coprop	4 200,00	4 091,00	109	2,66
Entretien construction	1 106,72	1 163,24	- 57	-4,86
Entretien mat transport	220,18	59,35	161	270,99
Entretien matériel	72,17		72	N/S
Maintenance télésurveillance	678,63	686,98	- 8	-1,22
Primes d'assurance	2 572,32	2 261,45	311	13,75
Assurance prêt profession	370,44	370,44		0,00

	31/03/2025	31/03/2024	Variation	%
Assurance cb	98,76	99,76	- 1	-1,00
Honoraire myfiteco	124,80	118,80	6	5,05
Frais d'actes et de contentieu	42,16	42,59		-1,01
Honoraires comptables	6 459,00	6 131,00	328	5,35
Honoraires sociaux	993,25	346,00	647	187,07
Honoraires juridiques	600,00	450,00	150	33,33
Annonces insertions publicité	994,40	1 285,00	- 291	-22,61
Pourboires dons	61,95	799,00	- 737	-92,25
Transports sur achats	9 767,51	9 597,74	170	1,77
Missions	1 404,62	2 486,11	- 1 081	-43,50
Receptions	292,27	462,78	- 171	-36,84
Redevance téléphone	936,50	958,42	- 22	-2,29
Affranchissements distrib pub	141,08	118,92	22	18,63
Gestion site internet	400,00	745,00	- 345	-46,31
Commissions cartes bleues		1 586,94	- 1 587	-100
Commission emprunt pge	143,08	219,28	- 76	-34,75
Com engagement mouvement	2 924,77	1 162,17	1 763	151,66
Commissions cartes bleues	1 403,30		1 403	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	2 891,91	3 701,34	- 809	-21,87
Form prof continue	276,89	303,18	- 26	-8,67
Taxe apprentissage	152,02	157,56	- 6	-3,52
Cotisation foncière des entreprises	662,00	658,00	4	0,61
Autres impôts locaux		309,60	- 310	-100
Csg déductible	1 801,00	2 273,00	- 472	-20,77
Salaires et traitements	36 611,09	42 219,62	- 5 609	-13,28
Remuneration du personnel	22 362,09	23 181,62	- 820	-3,54
Variat congés à payer	-821,00	788,00	- 1 609	-204,19
Rémuneration gérant	15 070,00	18 250,00	- 3 180	-17,42
Charges sociales	12 335,35	13 506,44	- 1 171	-8,67
Cotisations l'urssaf	133,30	959,82	- 827	-86,11
Variat charges soc et fisc cp	-194,00	154,00	- 348	-225,97
Ag2r prévoyance	908,67	1 051,08	- 142	-13,55
Cotisations assedic	958,83	976,29	- 17	-1,79
Cotisations isica non cadres	423,66	599,01	- 175	-29,27
Contribution paritarisme	33,54		34	N/S
Rsi	9 069,20	8 800,60	269	3,05
Loi madelin	869,52	833,64	36	4,30
Medecine du travail, pharmacie	132,63	132,00	1	0,48
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 329,49	1 978,05	351	17,77
Dotations aux amortissements	2 329,49	1 978,05	351	17,77
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	11,95	0,16	12	N/S
Différence règlements	11,95	0,16	12	N/S
Total des charges d'exploitation	391 953,65	456 129,85	- 64 176	-14,07
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-5 218,03	-7 462,74	2 245	30,08

Détail du compte de résultat (suite)

	31/03/2025	31/03/2024	Variation	%
Quote-parts de résultat s/opér en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations	4 664,88	4 421,66	243	5,50
Interets des comptes courant d'asso	4 664,88	4 421,66	243	5,50
Produits des autres valeurs mobilières	3,65	2,48	1	47,18
Intérêts parts sociales	3,65	2,48	1	47,18
Autres intérêts et produits assimilés	0,28	0,14		100,00
Autres produits financiers	0,28	0,14		100,00
Reprises sur provisions et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières				
Total des produits financiers	4 668,81	4 424,28	245	5,53
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amort. et provisions				
Intérêts et charges assimilées	954,80	962,01	- 7	-0,75
Intérêts sur emprunts	671,90	883,26	- 211	-23,93
Interets de retard				
Agios	282,90	78,75	204	259,24
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total des charges financières	954,80	962,01	- 7	-0,75
RÉSULTAT FINANCIER	3 714,01	3 462,27	252	7,27
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-1 504,02	-4 000,47	2 496	62,40

Détail du compte de résultat (suite)

	31/03/2025	31/03/2024	Variation	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Rembt assurance				
Produit exceptionnel				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		585,00	- 585	-100
Pénalités, amendes		585,00	- 585	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Vnc sur immo incorp				
Dotations except.aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles		585,00	- 585	-100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-585,00	585	-100
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Intégration fiscale charge				
TOTAL DES PRODUITS	391 404,43	453 091,39	- 61 687	-13,61
TOTAL DES CHARGES	392 908,45	457 676,86	- 64 768	-14,15
RÉSULTAT NET	-1 504,02	-4 585,47	3 081	67,20

DOCUMENTS FISCAUX

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise :		SARL LA CAVERIE															1 2											
Adresse de l'entreprise		0 rue du paradis impasse des jardins de la risle 61300 DURTAL															Exercice précédent *		1 2									
Numéro SIRET *		3 3 5 0 4 0 3 0 9 0 0 0 1 5															Néant ☐ *											
																	Exercice N clos le,		3 1 0 3 2 0 2 5									
																	Baut		Amortissements, provisions		Net							
																	1		2		3							
Capital souscrit non appelé (I)		AA																										
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB															AC										
		Frais de développement *	CX															CQ										
		Concessions, brevets et droits similaires	AF															AG										
		Fonds commercial (1)	AH															AI										
		Autres immobilisations incorporelles	AJ															AK										
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL															AM										
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN															AO										
		Constructions	AP															AQ										
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR															3 182		AS		2 292		890				
		Autres immobilisations corporelles	AT															18 705		AU		9 939		8 766				
		Immobilisations en cours	AV															AW										
		Avances et acomptes	AX															AY										
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS															CT										
		Autres participations	CU															CV										
		Créances rattachées à des participations	BB															BC										
		Autres titres immobilisés	BD															808		BE				808				
		Prêts	BF															BG										
		Autres immobilisations financières *	BH															1 250		BI				1 250				
TOTAL (II)		BJ															23 945		BK		12 231		11 714					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL															BM										
		En cours de production de biens	BN															BO										
		En cours de production de services	BP															BQ										
		Produits intermédiaires et finis	BR															BS										
		Marchandises	BT															45 056		BU				45 056				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV															BW										
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX															270		BY				270				
		Autres créances (3)	BZ															87 758		CA				87 758				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB															CC										
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD															CE										
		Disponibilités	CF															594		CG				594				
			CH															3 717		CI				3 717				
Charges constatées d'avance (3)*		CJ															137 395		CK				137 395					
TOTAL (III)																												
Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																										
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																										
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																										
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO															161 340		1A		12 231		149 109					
Renvois : (1) Dont droit au bail :																	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP				(3) Part à plus d'un an :		CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :																	Stocks :						Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		SARL LA CAVERIE		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622...)	DA	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	22 093		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 504)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	28 974		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	37 698		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27 404		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	50 606		
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 428		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	120 136			
	Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	149 109			
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	107 782		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 013			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LA CAVERIE						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	386 670	FB		FC	386 670	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	386 670	FK		FL	386 670	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	66	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	386 736	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	265 849	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	6 673	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 184	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	64 068	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 892	
	Salaires et traitements *					FY	36 611	
	Charges sociales (10)					FZ	12 335	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} (14) \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	2 329
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	12	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	391 954
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(5 218)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 665	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	4	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 669	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	955	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	955	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 714	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 504)	

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL LA CAVERIE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	391 404	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	392 908	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	(1 504)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	{ Crédit bail mobilier *		HP	4 857
			{ Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	9 939
			Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	9 069
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives			A6	869
			obligatoires		A9	9 069
		Dont cotisations facultatives Madelin			A7	869
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
	Cession Immobilisations			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Amendes et pénalités					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2025

Désignation de l'entreprise SARL LA CAVERIE										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	3 182	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	14 639	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	3 408	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	658	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	21 887	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP	805	IR		IS	3
Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 250	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	2 055	LR		LS	3		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	23 942	ØH		ØJ	3	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	3 182	ML	3 182	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	14 639	MO	14 639
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	3 408	MR	3 408
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	658	MU	658
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	21 887	NI	21 887	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	808	2D	808
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 250	2G	1 250		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	2 058	2H	2 058		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	23 945	ØM	23 945	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**5 bis****TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2025

Exercice N clos le

3 1 0 3 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL LA CAVERIENéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2025

Désignation de l'entreprise SARL LA CAVERIE Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 778	QA	514	QB		QC	2 292
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	4 572	QE	1 651	QF		QG	6 223
	Matériel de transport	QH	3 408	QI		QJ		QK	3 408
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	144	QM	165	QN		QO	309
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	9 902	QV	2 329	QW		QX	12 231
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	9 902	ØP	2 329	ØQ		ØR	12 231

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5		N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9		Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC		SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2		S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5		U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3		V4	
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8		W9	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM				NO	
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU		NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

DGFIP N°2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SARL LA CAVERIE										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	1 250	UV		UW	1 250				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	270		270						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 184		3 184						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	83 679		83 679						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	895		895						
	Charges constatées d'avance			VS	3 717		3 717						
	TOTAUX			VT	92 995	VU	91 745	VV	1 250				
	RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	9 013		9 013							
	à plus d'1 an à l'origine		VH	28 685		16 331		12 354					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	50 606		50 606							
Personnel et comptes rattachés			8C	3 196		3 196							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	1 066		1 066							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	166		166							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	27 404		27 404							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	120 136	VZ	107 782		12 354					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	27 404			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	16 074	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise SARL LA CAVERIE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice clos le 31/03/2025		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)							WE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option							WF	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WG	
	Amendes et pénalités							RA	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)							RB	
	Charges financières (art. 39 1 3° et 212 bis) *							XX	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XW	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								XY	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE								WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI								L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme								
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								
	- imposées au taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *									
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)								SU	
Zones d'entreprises* (activité exonérée)								SW	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro								MS	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
TOTAL I									
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS	1 504
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme								
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
	- imposées au taux de 0 %								
	- imposées au taux de 19 %								
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
	- imputées sur les déficits antérieurs								
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :									
Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								2A	
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)									
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
	Majoration d'amortissement *								
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octet A)							QV	
	Société Investissements Immobilier cotées (art. 208 C)							K3	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)							1F	
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)							PC	
Entreprises nouvelles (44 sexies)							L5		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)							X9	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)							YH	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)							YB	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)							YI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :									
bénéfice (I moins II)								XI	
déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	
								XO	1 504

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>SARL LA CAVERIE</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	4 000
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	4 000
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	1 504
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	5 504
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	1 766
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
Effort construction	9K	9L	
Contribution sociale de solidarité	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LA CAVERIE												Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	26 678	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(4 585)		Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
						ZG	22 093						
	TOTAL I	ØF	22 093		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	22 093				
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 23 701)										YQ	12 952	
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	22 928	
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	8 219	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV		
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	32 921	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	64 068	
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	662	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)										9Z	2 230	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	2 892	
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	76 925	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	62 105	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2024) *										ØB	22 362	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	5,75 %	
	– Numéro de centre agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0		
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA (1 504)		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL								
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble JD (8 682)		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO								
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059 A SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).Désignation de l'entreprise : SARL LA CAVERIE Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19 % (1)
(7)		(8)		19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
(9)		(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	20	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)					
	21	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)					
	22	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

AGE Experts-comptables janvier 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059 C SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL LA CAVERIE

Néant ☒ *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %

❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexter-0 bis* du CGI) ❶.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexter-0* du CGI) ❶.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
		À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL LA CAVERIE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2025

16

Désignation de l'entreprise: SARL LA CAVERIE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/04/2024 et clos le: 31/03/2025		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	1,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	386 670
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	386 670
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	66
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	66
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	271 508
Variation négative des stocks		OQ	6 672
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	36 008
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	12
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	314 200
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	72 536
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	72 536
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	386 670
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	1,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 4 / 2 0 2 4
Date de cessation		HR	3 1 / 0 3 / 2 0 2 5

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31032025

N° SIRET

3 3 5 0 4 0 3 0 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL LA CAVERIE

ADRESSE (voie)

0 rue du paradis impasse des jardins de la risle

CODE POSTAL

61300

VILLE

L'AIGLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	499
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1
Total des lignes P1 + P2	P5	2	Total des lignes P3 + P4	P6	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31032025

N° SIRET

3 3 5 0 4 0 3 0 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL LA CAVERIE

ADRESSE (voie)

0 rue du paradis impasse des jardins de la risle

CODE POSTAL

61300

VILLE

L'AIGLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	FR

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2025	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01042024	et clos le	31032025
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		☒	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL LA CAVERIE 0 rue du paradis impasse des jardins de la risle 61300 L'AIGLE			
SIRET	3 3 5 0 4 0 3 0 9 0 0 0 1 5	Mél : lacaverie61@orange.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Le Marché du Vin		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
			1 504
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			
OUI	☒	NON	☐
Si oui, indication du logiciel utilisé		Sage Revision Expert	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FITECO 24 Route de Paris Le Bois Aulard 61301 LAIGLE Tél: 02.33.84.24.24			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant:	
		Date : 08072025 Lieu : L'AIGLE	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire : Pierre-Yves BUFFARD	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature :	
☐			
Prestataire :			

Liasse fiscale Intégration Fille



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058-A-bis-SD

(A souscrire par chaque société du groupe)

*Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)*

2025

Dénomination de la société : SARL LA CAVERIE

N° SIRET : 3 3 5 0 4 0 3 0 9 0 0 0 1 5

Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/04/2024

clos le : 31/03/2025

I- RÉINTEGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058-A-SD)

	E1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)	E2	
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégrations de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z7	
TOTAL I	E3	

II- DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058-A-SD)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ, et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)	E4	1 504
	E5	
Plus-values nettes à long terme	EY	
• imposées au taux de 19 %	E6	
• imposées au taux de 15 %	EZ	
• imposées au taux de 0 %	E7	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E8	
• imputées sur les déficits antérieurs	E9	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	

III- RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

	F1	1 504
Bénéfice (I – II)	F2	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	F3	1 504
Déficit (II – I)	F4	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	F6	
Déficit antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau N° 2058-b-bis)*	F8	
Bénéfice	F9	
Déficit		1 504

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058-B-bis-SD

(À souscrire par chaque société du groupe)

Formulaire obligatoire
(art. 223 A à U du code général des impôts)

2025

Dénomination de la société : SARL LA CAVERIE

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/04/2024

clos le : 31/03/2025

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I- SUIVI DES DÉFICITS *				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M5	4 000
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	{	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	M5ter
Déficits imputés			J9	
Déficits reportables			M6	4 000
Déficits nés au titre de l'exercice			H8	1 504
Total des déficits restant à reporter			H9	5 504

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-bis-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

II- ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice
		À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes N						
Moins-values à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

N° 2058-ER-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)

2025

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée SARL LA CAVERIE
ou du groupe :Cocher la case si la déclaration souscrite
concerne la société mère☐

N° SIRET de la société intégrée : 3 3 5 0 4 0 3 0 9 0 0 0 1 5

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/04/2024 clos le : 31/03/2025

A – RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	1 504	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD				
Produits de participations n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019)	CH		CJ		
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 <i>undecies</i> du CGI) pour les opérations intra-groupe	CL				
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble ⁽¹⁾ (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenues pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	CR		CS		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-1986 et la date d'entrée dans le groupe	CT				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU				
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW		
TOTAL	CX		CY	1 504	
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)		CZ	DA	1 504	

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constatées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS-TOTAL		BS	ED	EE	A8	EF
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8 – BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %			B5			B4

C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %	
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*
RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**
N° 2058-ES-SD
*Formulaire obligatoire
(art 223 A et U du code général des impôts)*
2025

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société.)

Dénomination de la société intégrée **SARL LA CAVERIE**
ou du groupe :

Cocher la case si la déclaration souscrite
concerne la société mère ☐

N° SIRET de la société intégrée : **3 3 5 0 4 0 3 0 9 0 0 0 1 5**

Néant ☐*

Exercice ouvert le : **01/04/2024**

clos le : **31/03/2025**

A – RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019		FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ	
Autres régularisations (à détailler)		FG		FH	
TOTAL		FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK – FL		FM		FN	

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
TOTAL plus-values (GD - GI) ou moins-values (GI - GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
TOTAL plus-values (G4 - G6) ou moins-values (G6 - G4) Taux de 15 %		E8			E6	
TOTAL plus-values (G5 - G7) ou moins-values (G7 - G5) Taux de 0 %			E7			E5

SAGE Experts-comptables janvier 2025

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Liberté
Égalité
Fraternité



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-FC-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 A et U du code général des impôts)

2025

Dénomination de la société : SARL LA CAVERIE

N° SIRET :

3 3 5 0 4 0 3 0 9 0 0 0 1 5

Exercice ouvert le : 01/04/2024

clos le : 31/03/2025

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19% ⁽¹⁾	15%	0%
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 – (2 + 3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou déficit : 2058 A-SD ligne XJ) 6	(1 504)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10	
Réévaluations libres 11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 – (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13	(1 504)

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



■ Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 613 930 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z